

Benghebrit réagit aux préavis de grève déposés hier

Le ministère appelle les syndicats à dialoguer

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3477 - Lundi 2 février 2015 - Prix : 10 DA

Transports perturbés et pannes d'électricité

Les intempéries paralysent le trafic routier

Page 4



Face à la montée de la colère dans le Sud

Des partis réclament un débat national sur le gaz de schiste

● Des rassemblements dans quatre wilayas

Page 2

Egypte et Algérie au miroir l'une de l'autre

Par Mohamed Habili

Les dernières attaques terroristes survenues dans le Sinaï ne sont évidemment pas sans rappeler aux Algériens ce qu'ils avaient vécu tout au long de la terrible décennie des années 1990. Dans la liste des précédents, qui certes n'avait pas la prétention d'être exhaustive, évoqués par Abdelfattah Sissi, dans le discours en quelque sorte improvisé à la nation au sortir de la réunion de crise du commandement militaire, on s'attendait à l'entendre citer le cas algérien, mais au final il n'en fit rien. C'est probablement parce que le président égyptien n'avait à ce moment à l'esprit que les pays confrontés dans le présent à la même menace terroriste que le sien, et engagés de ce fait dans une véritable guerre contre lui. Nombre de pays, arabes et non arabes, se trouvent en effet plongés dans un état de guerre d'un genre nouveau. Par-delà les péripéties spécifiques ayant conduit chacun d'entre eux à sa situation actuelle, par-delà aussi la dimension ou la gravité du péril auquel ils font face individuellement, le fait est qu'ils combattent un même ennemi : le terrorisme international, le jihadisme négateur des Etats et des frontières, quel que soit le nom dont il s'affuble ici et là et la forme qu'il y revêt. C'est un mal qui fait son apparition en grand dans le monde arabe et musulman partout où les circonstances politiques le lui permettent. Somme toute partout où une crise politique se développe jusqu'à briser l'unité nationale.

Suite en page 3

CAN 2015/Algérie 1- Côte d'Ivoire 3

La fin d'un rêve

L'équipe nationale algérienne a été défaite, hier, à Malabu par la sélection ivoirienne sur le score de 3 à 1, se faisant éliminer donc des quarts de finale de la CAN 2015 de la Guinée équatoriale. Le début a été pour les Verts qui avaient exercé une grosse pression sur le camp ivoirien.

Lire page 24



Ph > E. Soraya/J. A.

Bilan 2014

Baisse sensible des importations de véhicules

Page 5



«Chawari3», un œil sur les rues algériennes

Page 13

Industrie

Installation d'une commission mixte ministère-FCE

UNE COMMISSION mixte regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et des Mines et ceux du Forum des chefs d'entreprises (FCE) sera installée incessamment pour examiner les moyens de promouvoir l'entreprise nationale, améliorer le climat des affaires, résoudre le problème du foncier industriel et relancer le partenariat public-privé. Cette commission se chargera de formuler des propositions à même de lever toutes les contraintes entravant l'acte d'investir et le développement de l'entreprise, a affirmé dimanche le ministre du secteur, Abdesselam Bouchouareb, à l'issue d'une réunion avec une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE) conduite par son président Ali Haddad. Pour résoudre le problème de disponibilité du foncier, M. Bouchouareb a indiqué que les deux parties ont discuté de la possibilité de céder l'aménagement de quatre zones industrielles réparties sur le territoire national à des investisseurs privés membres du FCE. Le ministre préconise, dans ce sens, l'établissement de partenariats entre les chambres de commerce et d'industrie et ces investisseurs pour la réhabilitation de ces zones, ajoutant que des textes de loi sont en cours d'élaboration pour encadrer cette opération. Il a fait savoir, par ailleurs, qu'un arrêté ministériel était en cours de préparation pour encourager la consommation du produit national. Ce texte va obliger les entreprises publiques à attribuer leurs marchés aux entreprises nationales, a-t-il expliqué. M. Bouchouareb a en outre annoncé la tenue, la semaine prochaine, d'une réunion regroupant les membres du FCE et d'autres organisations patronales sur l'amélioration du climat des affaires. Les deux parties ont également examiné les moyens d'inciter les entreprises privées et publiques à conclure des partenariats entre elles et de rouvrir les centres de formation fermés. De son côté, le président du FCE s'est félicité de la volonté du gouvernement d'encourager le développement des entreprises algériennes publiques et privées. D'autres préoccupations, notamment la dépenalisation de l'acte de gestion, la question du foncier, l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la réindustrialisation du pays, ont été également abordées lors de cette rencontre, a indiqué M. Haddad.

Hani Y./APS

Face à la montée de la colère dans le Sud

Des partis réclament un débat national sur le gaz de schiste

■ La question de l'exploitation du gaz de schiste est devenue le sujet favori des partis politiques avec des visions différentes, même si pour la plupart il y a urgence à tenir un débat national, sachant que la protestation gagne plusieurs villes du pays.

Par Nacera Chennafi

Pour le Mouvement de la société pour la paix, «pas de gaz de schiste sans l'accord des citoyens». Dans un communiqué rendu public ce samedi, à l'issue d'une session de son conseil national, le parti de Abderrezak Makri indique : «Nous invitons le gouvernement à ouvrir un débat national sur cette épineuse question qu'est le gaz de schiste. Les partis politiques, les organisations nationales, le mouvement associatif, les collectifs de citoyens, notamment ceux d'In Salah, se doivent d'être impliqués dans le dialogue».

Ce parti a salué le «sens du civisme et de responsabilité» des habitants d'In Salah, «en raison de leur esprit patriotique et de leur insistance sur la défense de l'unité du pays qui caractérisent la manifestation».

La présidente du Mouvement pour la jeunesse et la démocratie (MJD), Chalabia Mahdjoubi, a appelé, depuis Oran, à la tenue d'une conférence nationale explicitant les avantages et les inconvénients du gaz de schiste.

Il est question d'organiser un atelier ou une conférence nationale sur le gaz de schiste qui sera ouverte à toutes les parties concernées, notamment les experts algériens en la matière, pour apporter des éclaircissements précis sur les acquis escomptés de l'investissement



Ph/D. R.

en ce gaz non conventionnel et les risques possibles s'ils existent.

«Nous espérons à travers une telle conférence mettre fin au débat superficiel sur le gaz de schiste en Algérie et éclairer l'opinion publique par des connaissances fiables et suffisantes sur ce sujet, ce qui préservera les intérêts suprêmes du pays», dira M^{me} Mahdjoubi.

L'intervenante a exhorté, à cette occasion, à écouter les experts algériens et à leur faire confiance, mettant en garde contre ceux qui cherchent une «exploitation politique» de cette question.

M^{me} Mahdjoubi a insisté sur la nécessité d'être vigilant vis-à-vis de ceux qu'elle a appelés «les

forces de division et de destruction de l'Algérie» et «à faire échec à ceux qui menacent la stabilité du pays».

La présidente du MJD s'est déclarée compréhensive devant l'inquiétude de la population du Sud au sujet du gaz de schiste, estimant que «donner la parole aux experts et aux techniciens en la matière peut apporter une solution qui préserve le pays et les intérêts des citoyens». Le président du parti «El Karama», Mohamed Benhamou, a estimé l'exploitation du gaz de schiste «impérative», tout en plaidant pour en retarder l'échéance jusqu'à, a-t-il dit, la «maîtrise, par les cadres nationaux, des techniques y afférentes afin d'éviter toute pollution de l'environne-

ment».

Il est à rappeler que le FLN, qui soupçonne la fameuse «main étrangère», a suggéré également, dans sa dernière rencontre des mouhafedhs du parti, de tenir un débat national.

Du côté de PT, la vision est différente. A ce propos, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a réitéré la position de son parti qui souligne l'«importance» d'exploiter le gaz de schiste. La responsable a fustigé certaines parties qui tentent de faire «détrôner» les protestations d'In Salah «vers des objectifs politiques qui n'ont rien à voir ni avec l'environnement ni avec la santé».

Rappelant que le débat sur le gaz de schiste à travers les médias publics et le Parlement remontait à 2012, M^{me} Hanoune a estimé que l'Algérie enregistre un «retard considérable» en la matière par rapport à d'autres pays. Elle a évoqué une «campagne ciblant Sonatrach et visant à soumettre le secteur au pillage et au monopole du secteur privé».

Ces différentes visions interviennent au moment où la protestation est toujours d'actualité à In Salah et d'autres actions de contestation ont été organisées samedi à travers plusieurs villes du sud du pays, dont Ouargla, la commune de Metlili (45 km au sud de Ghardaïa) et Batna.

N. C.

Front anti-gaz de schiste

Des rassemblements dans quatre wilayas

Le mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste dans le Sud a pris de l'ampleur et poursuit sa propagation vers d'autres wilayas du pays. Ce samedi, plusieurs rassemblements pacifiques ont été organisés dans plusieurs villes du pays, à l'instar de Ouargla, Batna, Ghardaïa mais aussi In Salah, berceau du front anti-gaz de schiste.

C'est à la place «Souk Lahdjar» de la ville de Ouargla que des dizaines de manifestants du comité populaire local ont observé un sit-in pacifique, a-t-on appris. A In Salah, une marche pacifique a été organisée à travers les artères principales de la ville pour terminer leur action devant le siège de la daïra. A Batna, près de deux cents personnes, selon les témoins, ont pris part à un rassemblement, réclamant l'arrêt de l'exploitation de cette ressource naturelle. Idem à Ghardaïa où une centaine de personnes se sont rassemblées dans la commune de Metlili pour dénoncer le recours à cette ressource. D'autres rassemblements sont annoncés pour les jours à venir, notamment à Ouargla, selon un membre du comité populaire local. «Nous allons peut-être nous rassembler encore aujourd'hui», a indiqué Ibek Abdelmalek, du comité populaire à Ouargla.

Le mouvement contre l'exploitation du gaz de schiste à In Salah a connu des dissensions au sein même de ses membres. Bon



Ph/D. R.

nombre des protestataires ont manifesté leur refus à la création du groupe des 22 ayant entrepris des négociations avec les autorités.

Jeudi dernier d'ailleurs, un de leurs membres, El Mogharbi Mohamed Taib, avait déclaré à la Radio nationale leur décision de mettre fin à la protestation. Ce qui ne semble pas du goût de tous les protestataires du front anti-gaz, qui, à en juger par les discussions avec ses membres, le mouvement fera encore parler de lui.

Il faut savoir que selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, l'Algérie dispose de 4 940

trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%. Ces réserves récupérables, ajoute-t-on, ont été calculées pour les prospects d'Ahnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et de Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4^e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, ajoute la même source, citant le rapport 2013 de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste

Massinissa Benlakehal

Benghebrit réagit aux préavis de grève déposés hier

Le ministère appelle les syndicats à dialoguer

■ Dans un communiqué rendu public hier, le département de Nouria Benghebrit, réagit aux préavis de grève déposés par plusieurs syndicats du secteur. Cette réaction du ministère intervient suite au communiqué commun signé par sept syndicats autonomes (Unpef, SNTE, Snapap, Snapest, Satef, CLA et Snapap) dans lequel ils appellent à un mouvement de protestation les 10 et 11 février prochains.

Par Meriem Benchaouia

Le scénario des grèves au sein du secteur de l'éducation refait son apparition et le département de Benghebrit se retrouve une fois de plus confronté à la colère de ses partenaires sociaux. En effet, le bras de fer n'en finit pas, plusieurs syndicats appellent à la mobilisation et à l'observation du mot d'ordre de grève, en l'absence d'une réponse favorable à leurs doléances.

Dans un communiqué rendu public hier, le département de Nouria Benghebrit, réagit aux préavis de grève déposés par plusieurs syndicats du secteur. Cette réaction du ministère intervient suite au communiqué commun signé par sept syndicats autonomes (Unpef, SNTE, Snapap, Snapest, Satef, CLA et Snapap) dans lequel ils appellent à un mouvement de protestation les 10 et 11 février prochains. Tout en rappelant les lois régissant le secteur et demande aux syndicats de les respecter, le ministère appelle les syndicats à dialoguer. «Le ministère de l'Éducation tient à préciser que tout arrêt de travail est considéré comme une grève aux yeux des textes en vigueur et, par conséquent, le préavis de grève doit être négocié selon l'article 30 de la loi 90/02 modifiée et complétée», est-il souligné dans le communiqué. Dans son appel renouvelé au dialogue avec les syndicats, le département de Benghebrit souligne dans ce sillage le fait que «toute grève doit être précédée d'une ren-

PH/DR



contre de conciliation conformément aux dispositions de la loi 90/02 citée plus haut et particulièrement ses articles de 16 à 20». Le ministère rappelle en effet sa «disponibilité» au dialogue. Il affirme qu'il reste disposé à «recevoir les syndicats individuellement pour étudier les revendications et essayer de parvenir à des solutions concertées conformément aux textes de loi régissant l'exercice du droit syndical et plus particulièrement du droit de grève». Nouria Benghebrit avait récemment déploré le recours machinal des syndicats à la grève malgré une volonté réelle de la tutelle de régler les problèmes liés aux res-

sources humaines du secteur. «Le règlement des problèmes soulevés nécessite du temps, eu égard aux initiatives et aux mesures qu'il implique, nécessitant dans certains cas l'ouverture d'enquête», a reconnu la ministre, précisant qu'il ne s'agissait en aucun cas de négligence. Par ailleurs, l'intersyndicale appelle à une révision des statuts des différents corps de l'Éducation nationale dans un souci d'équité et de justice en matière de classement, de promotion et de réintégration. Elle appelle également le ministère de l'Éducation à revoir les statuts des corps de l'Éducation nationale (décret exécutif 240/12

amendant et complétant le décret exécutif 315/08) pour veiller à l'équité entre les corps et paliers dans le classement, la promotion, l'intégration et les grades nouvellement créés. Parmi les revendications, la promotion systématique des personnels et travailleurs du secteur de l'Éducation durant leur carrière professionnelle, la récupération des instituts de technologie pour leur exploitation dans la formation spécialisée et l'élargissement du réseau national des écoles supérieures des enseignants. M. B.

Droit à l'éducation

Les efforts de l'Algérie «au diapason des objectifs de l'ONU»

Les efforts de l'Algérie sont au diapason des objectifs de l'ONU concernant le droit à l'éducation, a estimé dimanche à Tipasa, le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Kishore Singh.

«Les investissements de l'Algérie visant la consécration de la politique de l'éducation nationale, à travers la mise à disposition de structures éducatives assurant le droit de l'enseignement pour tous, sont au diapason des objectifs de l'ONU en la matière», a déclaré Singh dans une intervention à l'école chahid Djelloul Serari du village reculé Bouharb, situé à 1 500 m au-dessus du niveau de la mer, au sud-ouest de Tipasa.

Relevant la réalisation de structures éducatives en zones reculées, il a souligné que «l'Algérie respecte la convention onusienne relative au droit à l'enseignement pour tous», tout en exprimant son souhait «pour la poursuite de la coopération et de la coordination entre l'Algérie et l'ONU, en vue de consacrer les objectifs visés par cette convention et ren-

forcer ses réalisations en matière de droit à l'éducation pour tous». M. Kishore Singh s'était, auparavant, rendu au Centre psychopédagogique des inadaptés mentaux de Bou Ismail, où il a salué les efforts «considérables» consentis par l'Algérie dans le domaine de la réalisation d'établissements éducatifs spécialisés. Le rapporteur spécial onusien, en visite en Algérie du 27 janvier au 3 février sur invitation du gouvernement, est un expert indépendant nommé par le Conseil des droits de l'homme afin d'examiner et de faire un rapport sur un thème spécifique des droits humains.

Depuis son arrivé en Algérie, il a déjà eu des discussions avec les ministres de l'Éducation nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Nouria Benghebrit, Noureddine Bedoui, Abdelkader Khomri et Mohamed Mebarki.

Il a également rencontré des responsables des deux chambres parlementaires,

au même titre que le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Farouk Ksentini.

Les rencontres ont abordé le «système éducatif national et les avancées réalisées en Algérie en matière d'éducation pour tous».

Des visites ont également mené, à l'occasion, le responsable onusien vers des établissements des trois cycles éducatifs (primaire, moyen, secondaire), de l'enseignement supérieur et de la formation.

L'Algérie poursuit une coopération «fructueuse» avec tous les rapporteurs spéciaux du Conseil dans le cadre de ses enseignements volontaires, rappelés lors de sa candidature au Conseil des droits de l'homme dans lequel elle siège en tant que pays membre pour la période 2014-2016.

L'Algérie a lancé une invitation à plusieurs rapporteurs spéciaux pour visiter le pays et trois d'entre eux ont déjà effectué le déplacement à Alger en 2010 et 2011.

Tahar C./APS

LA QUESTION DU JOUR

Egypte et Algérie au miroir l'une de l'autre

Suite de la page une

Cela dit, il n'existe pas de pays qui en soit complètement prémuni. Potentiellement, il peut frapper n'importe où dans le monde. Mais il faut tout à la fois une crise politique interne particulièrement acerbe et un terreau préétabli pour qu'il puisse s'installer quelque part pour y prendre les proportions qu'on lui voit aujourd'hui dans plusieurs pays du monde arabe. Ni l'Égypte aujourd'hui, ni l'Algérie en son temps, ne se sont trouvés du jour au lendemain en guerre contre un ennemi qui aurait passé leurs frontières avec armes et bagages. Au départ, le terrorisme est une création purement interne, même si des jihadistes sont déjà là qui n'attendent que le moment de reprendre du service. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'il s'internationalise, grâce à la venue peu ou prou massive de jihadistes étrangers. Pour qu'un pays devienne terre de jihad, c'est-à-dire point de ralliement de jihadistes éparpillés dans le monde, il faut qu'il ne soit pas parvenu à briser dans l'œuf le terrorisme dans sa première phase. Sous ce rapport, les deux cas algérien et égyptien, qui par ailleurs présentent beaucoup de points communs, se distinguent l'un de l'autre. C'est ainsi qu'en Algérie, le terrorisme ne s'est jamais vraiment internationalisé. L'Algérie n'est jamais devenue terre de jihad autrement dit, même si, bien entendu, beaucoup d'étrangers y ont afflué au cours de la décennie noire. Elle aurait pu le devenir, mais en définitive elle ne l'a pas été, ou alors de façon marginale. Pour ce qui la concerne, ce sont plutôt les terroristes locaux qui se sont internationalisés en finissant d'une part, par prêter allégeance à Al-Qaïda, et de l'autre, par essaimer à l'extérieur du pays, au Sahel en particulier. Au moment où ils sautaient ce pas, ils avaient déjà perdu la partie dans sa dimension interne. Or en Égypte les deux phases en question du terrorisme ont eu tendance dès le départ à se confondre. Il s'est finalement écoulé peu de temps entre le moment où le terrorisme monte en puissance, dans la foulée de la destitution de Mohamed Morsi, et celui où il a achevé de s'internationaliser en faisant allégeance à l'État islamique, cette mue s'étant en effet produite en quelques mois seulement. De sorte qu'il ne serait pas étonnant que l'armée égyptienne ait à combattre dès à présent plus de jihadistes étrangers que de jihadistes enfants du pays. M. H.

Développement durable Des assises nationales en mars

LE CONSEIL national économique et social (Cnes) organisera, en mars prochain, des assises nationales consacrées au développement durable, a indiqué dimanche le président de cette instance consultative, Mohamed-Seghir Babès. « Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation des politiques publiques de l'Algérie dédiées à l'Agenda post-2015 pour réaliser les objectifs du développement durable », qui succédera aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), explique M. Babès à l'APS en marge de la présentation de la feuille de route du Cnes pour l'année 2015. Le Cnes a mené, à travers ses différents travaux, une réflexion ayant pour but de créer un nouveau régime de croissance visant à répartir équitablement le fruit de cette richesse, et ce, notamment en direction des populations les plus vulnérables, ajoute-t-il. Dans ce cadre, il a rappelé le projet de création, à Alger, en coopération avec l'université des Nations unies, d'un institut de développement durable chargé de vulgariser ce concept autant au niveau du continent africain que dans le monde. L'accord portant création de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le développement durable de l'Afrique a été signé en décembre 2013 à Alger entre le président du Cnes et le recteur de l'Université des Nations unies, David Malone, rappelle-t-on. Le choix de l'Algérie pour abriter le siège de cet Institut découle, essentiellement, « du respect dont elle jouit au sein de l'Union africaine », avait alors expliqué M. Malone. S'exprimant sur le programme de travail prévu par le Cnes pour les questions économiques durant l'année en cours, M. Babès avance que son agenda porte sur les thèmes relatifs à la transition économique et à la gouvernance ainsi qu'au développement humain et l'équité, et ce, dans le cadre des orientations des deux derniers Conseils restreints présidés par le Président Abdelaziz Bouteflika, consacrés, respectivement, à la démarche économique du gouvernement suite à la baisse des cours pétroliers, et au développement local dans le Sud et les Hauts Plateaux. Concernant la transition économique, le Cnes prévoit l'élaboration de rapports accompagnés de propositions liées à la croissance économique, l'état économique et social de la nation, la sécurité alimentaire et la politique de développement rural, comme il programme l'organisation d'ateliers thématiques autour de ces questions.

Yanis T.

Transports perturbés et pannes d'électricité

Les intempéries paralyseront le trafic routier

■ L'hiver affiche ses couleurs dans le Nord, l'Est et l'Ouest du pays et cette saison-ci ne passe nullement inaperçue par les blocages qu'engendrent les intempéries. Les rafales de vents violents enregistrés ont causé la mort d'une quinquagénaire par l'effondrement du mur de sa maison à M'sila. Le transport aérien et maritime a été par ailleurs paralysé ou perturbé dans quelques wilayas.

Par Yasmine Ayadi

Les dernières conditions météorologiques marquées par des rafales de vents violents ont provoqué une nouvelle paralysie qui a concerné le transport aérien et maritime en plus des pannes d'électricité enregistrées dans quelques wilayas. Le dernier bulletin météorologique spécial qui a annoncé des pluies assez marquées parfois sous forme d'averses orageuses lesquelles ont affecté samedi et dimanche les régions du centre-ouest et du centre du pays. Les conséquences des rafales de vent ont notamment concerné le transport maritime et aérien mais pas seulement. A M'sila une quinquagénaire a péri suite à l'effondrement du mur de sa maison tandis que de nombreuses serres ont été détruites dans la commune de Mohamed-Boudiaf suite aux rafales de vent qui ont soufflé samedi sur la région, selon une source de la sûreté de wilaya. Ces vents violents, chargés de sable, limitent par ailleurs considérablement la visibilité des conducteurs sur les différents axes routiers de la wilaya de M'sila. À Oran, la traversée du « Tassili II » à partir du port d'Oran vers le port d'Alicante a été déjà annulée vendredi. D'autres départs, selon les responsables de l'entreprise maritime d'Oran ont été reportés pour aujourd'hui « à cause des vents violents qui soufflent sur la région depuis jeudi soir. Les conditions clima-



Ph/Zalouk

tiques ne permettent pas la navigation». A Alger la compagnie aérienne Air Algérie a été contrainte depuis samedi d'annuler ses vols vers d'autres régions du pays, notamment vers Constantine, Annaba, Sétif, Biskra, Ouargla, Ghardaïa. D'autres avions ayant décollé ont été par ailleurs contraints de rebrousser chemin et regagner l'aéroport Houari-Boumediène en raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables qui régnaient dans ces

régions. Mostaganem est l'une des wilayas touchées par les rafales violentes de vent. Les services de Sonelgaz ont enregistré plus de 130 pannes d'électricité ces 48 dernières heures dans la wilaya de Mostaganem, à cause de vents violents, selon le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO). La force des vents dans la wilaya qui a dépassé 90 km à l'heure, a provoqué 135 pannes au réseau électrique dans les zones rurales, notamment suite à

la chute de neuf poteaux électriques de moyenne tension. Il a été enregistré plusieurs coupures de courant de moyenne tension surtout dans la région-est de la wilaya, à l'instar des daïras de Sidi Ali, Sidi Lakhdar, Ain Tédèlès et Kheireddine et à Hai (quartier) Debdaba, dans la commune de Sayada. Des équipes et des entreprises sous-traitantes avec Sonelgaz ont été, à cet effet, mobilisées pour réparer les pannes, selon la même source. Y.A.

La grippe saisonnière engendre un sentiment de peur en Algérie

Le directeur général de la prévention rassure les citoyens

Cette année la grippe saisonnière a causé un nombre important de décès, un bilan de la direction de la santé et de la population DSP a recensé la mort de 13 personnes des suites de cette maladie du 1^{er} au 26 janvier. Parmi les victimes, des personnes âgées, des malades chroniques, mais aussi des femmes enceintes. En ce même laps de temps, 41 personnes ont été hospitalisées à Alger pour « détresse respiratoire sévère » due à la grippe saisonnière. Ce qui a engendré un sentiment de frayeur chez beaucoup de gens, notamment les médecins ; certaines personnes se réfugient dans leurs maisons et évitent de sortir sauf en cas d'urgence, d'autres consultent le médecin tous les jours de façon à se préserver avant la contamination. Après le ministre de la Santé et son directeur de la communication, c'est au tour du directeur de la prévention au ministère de la Santé d'essayer de couper court à la polémique « grippale » actuelle et de rassurer les gens samedi au forum d'« El Moudjahid ». Le P Mesbah s'est exprimé sur ce phénomène épidémique qui a créé une grande peur au sein de la société algérienne, il s'agit de la grippe saisonnière et non d'une

grippe porcine, qui a été l'origine d'un grand nombre de décès. Il a confirmé à ce propos que « toutes les personnes décédées cette année étaient des sujets à risque », c'est-à-dire ceux qui souffraient de diabète, de l'hypertension, ou des femmes enceintes. Le professeur a affirmé que « la grippe reste une menace puisqu'il s'agit d'un phénomène épidémique mondial saisonnier qu'on voit pendant les périodes automnale et hivernale, chaque année. Aussi, selon les estimations de l'OMS, la grippe touche chaque année, dans le monde, 350 à 500 millions de personnes, avec 300 000 à 500 000 décès ». « Poursuivant ses propos, l'hôte du forum d'« El Moudjahid », mettra en relief que le ministère de la Santé a mis en place, depuis plusieurs années, deux dispositifs : le premier de prévention et le second de prise en charge. Le dispositif de prévention qui commence généralement à la mi-octobre repose sur deux éléments fondamentaux, à savoir les campagnes de vaccination et de sensibilisation. Le directeur de la prévention au ministère de la Santé invite de ce fait les Algériens, particulièrement ceux qui sont considérés comme faisant partie des personnes à risque

de se faire vacciner, surtout que la campagne se poursuit jusqu'au mois de mars.

Un plan de riposte aux menaces épidémiques est disponible

Cependant, le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a déclaré que « l'Algérie dispose désormais d'un plan national de préparation, d'alerte et de riposte à toute menace sanitaire à potentiel épidémique. Nous allons présenter, le 12 février à Ghardaïa, le plan national de préparation, d'alerte et de riposte en cas de menace sanitaire à potentiel épidémique et/ou d'urgence sanitaire de portée internationale ». La DSP recommande aux personnes non encore vaccinées, de le faire, surtout s'il s'agit de personnes dites fragiles. En effet, les personnes âgées de plus de 65 ans, celles atteintes de maladies chroniques, notamment le diabète, l'hypertension, les cardiopathies, l'asthme, et les femmes enceintes sont les catégories les plus vulnérables à cette grippe saisonnière aiguë.

Sarah Harchaou

Bilan 2014

Baisse sensible des importations de véhicules

■ Sur les 439 637 véhicules importés en 2014, 417 913 l'ont été dans le cadre commercial par une soixantaine de concessionnaires activant sur le marché national.

Par Lamia K.

La facture des importations des véhicules a enregistré une baisse en 2014, s'établissant à 6,34 milliards de dollars (mds usd) contre 7,33 mds usd en 2013, en recul de 13,56%, a indiqué le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Quant au nombre des véhicules importés, il a atteint 439 637 unités en 2014 contre 554 263 unités l'année d'avant, en baisse de 20,68%. Sur ces 439 637 véhicules importés en 2014, 417 913 l'ont été dans le cadre commercial par une soixantaine de concessionnaires activant sur le marché national pour un montant de 5,7 mds usd, contre 529 970 pour une facture de 6,65 mds usd en 2013, soit une baisse de 14,3% en valeur et de 21,14% en quantité. Pour ce qui concerne le coût des importations par les particuliers, il a totalisé 640 millions usd pour 21 724 véhicules en 2014, contre 686 millions usd pour 24 293 unités en 2013, en baisse de 6,6% en valeur et de près de 10,6% en nombre. Après le record enregistré sur l'année 2012 durant laquelle les importa-



tions des véhicules avaient dépassé les 600 000 unités, les opérateurs de ce secteur avaient prévu, pour 2014, une baisse qui avait déjà été entamée en 2013 avec un recul de 3,5% en valeur et de 8,4% en nombre par rapport à 2012. Cette situation s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande, qui s'ajoute à un niveau impor-

tant des stocks, générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particulièrement pour les logements de type location-vente de l'Aadl. Ce recul des importations de voitures intervient également en conséquence des décisions prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobi-

le. En outre, un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est fin prêt. Ce projet de décret, relatif à l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules neufs, a été examiné et adopté

par le gouvernement et les cahiers des charges y afférents ne sont que la déclinaison des principes fixés dans le cadre réglementaire régissant cette activité, avait expliqué récemment le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Dans le but d'assainir le marché, la loi de finances 2014, rappelle-t-on, avait introduit plusieurs mesures portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution, et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans. La tendance baissière des importations des véhicules est appelée à se poursuivre avec l'entrée en production de la nouvelle usine Renault de Oued Tlalat (Oran), qui a été inaugurée en novembre 2014. Cette usine est dotée d'une capacité initiale de production de 25 000 unités/an, et compte atteindre 75 000 unités/an dans une deuxième étape. En 2014, les marques européennes, notamment françaises et allemandes, occupent toujours la tête de liste des importations, suivies des marques japonaises et sud-coréennes.

Financement de l'économie algérienne

La nouvelle orientation pourrait «favoriser l'investissement»

L'économie algérienne est confrontée à l'enjeu d'assurer ses équilibres financiers et de diversifier ses sources de revenus, largement dominées par les recettes d'exportation des hydrocarbures dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, indique l'agence de presse Reuters. Selon un article publié par l'agence, les réserves de change de l'Algérie qui avoisinent les 200 milliards de dollars lui permettent d'éviter un choc similaire à celui qui menace le Venezuela, un autre pays de l'Opep, qui risque aujourd'hui de voir son économie s'effondrer, d'après l'agence de notation Moody's. Toutefois, les autorités algériennes sont contraintes de reporter la réalisation de certains projets dans le secteur du transport ferroviaire, tandis que le projet de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger sera financé par des crédits bancaires dans un souci de diversifier les sources de financement des projets au lieu de se limiter au Trésor public. En outre, des économistes cités par l'agence

ont affirmé que de nouvelles opportunités d'investissement hors hydrocarbures privés et étrangers pourraient s'offrir à l'Algérie, permettant ainsi de réduire le recours au budget de l'Etat. «Il est très important de maintenir les grands équilibres économiques, alors que l'Algérie s'efforce d'attirer plus d'investissements étrangers pour contribuer à augmenter la production de l'énergie de l'Etat», a-t-on souligné. Dans son analyse de la situation actuelle et des perspectives de l'économie algérienne dans une conjoncture internationale de chute des prix de pétrole qui a perdu plus de 60% de sa valeur depuis juin dernier, l'article rappelle les mesures prises récemment par les pouvoirs publics, notamment celles relatives à la rationalisation des dépenses publiques, le gel du recrutement dans certains secteurs et le financement de certains projets par les banques au lieu du Trésor public. Cette analyse a également évoqué la prochaine introduction des licences d'importation afin de

contribuer à limiter les importations, relevant que les subventions qui coûtent à l'Etat 30% du produit intérieur brut (PIB) du pays et le déficit budgétaire constituent aujourd'hui autant de défis pour l'économie du pays. Selon l'agence, la situation du pays sur le plan économique est beaucoup mieux comparativement à celle de 1986, lorsque les prix du pétrole avaient fortement chuté sur le marché international. Elle en veut pour preuve le niveau atteint par les réserves de change dont dispose l'Algérie et qui sont de l'ordre de 185 milliards de dollars et le recul de l'endettement grâce au paiement anticipé de la dette extérieure. Les pouvoirs publics devraient, à moyen terme, accorder la priorité à la stabilité sociale en se basant sur l'hypothèse que la baisse actuelle des prix du pétrole ne va pas se poursuivre au-delà d'une année ou deux, selon Reuters. Citant des experts en économie, l'agence a écarté aussi des baisses dans les dépenses destinées aux secteurs sociaux.

Fateh J./ APS

L. K./APS

Pour s'affranchir de la troïka

La Grèce prête à renoncer à 7 mds d'euros

Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, a réitéré officiellement devant le patron de la zone euro, Jeroen Dijsselbloem, la détermination des nouvelles autorités grecques à en finir avec la troïka et renégocier la dette, quitte à renoncer à sept milliards d'euros attendus de l'UE fin février. La Grèce veut bien avoir «la plus grande coopération avec les institutions», comme l'UE, la BCE ou le FMI, mais elle n'a plus «l'intention de collaborer» avec ce qu'il a appelé «une délégation tripartite, anti-européenne, construite sur une base branlante», la troïka. Depuis

2010, ces experts, issus des trois grandes institutions, se rendent régulièrement à Athènes pour dicter au gouvernement les réformes qu'il doit entreprendre, en échange des 240 milliards d'euros qui lui ont été en grande partie versés pour sauver le pays de la faillite. Ces experts devaient décider fin février si la Grèce avait fait suffisamment de réformes pour mériter les sept derniers milliards du plan d'aide de l'UE. «Les sept milliards, nous n'en voulons pas, ce que nous voulons c'est repenser tout le programme», avait déclaré jeudi au *New York Times* le

ministre des Finances. Déjà la semaine dernière, encore candidat, le Premier ministre Alexis Tsipras avait dit que la date de février «ne signifiait rien et avait juste pour but de créer un sentiment d'urgence pour le prochain gouvernement». Le dirigeant de l'eurozone n'a pas manqué de souligner qu'«ignorer les accords n'est pas le bon chemin à prendre», d'autant que la Grèce «ne va pas réussir à arriver jusqu'à fin février», de l'avis des experts. Selon le journal *Kathimerini*, il y a actuellement moins de deux milliards d'euros dans les caisses de l'Etat grec, qui auront

disparu fin février. Et les finances publiques se portent d'autant plus mal que les Grecs ont pour certains arrêté de payer leurs impôts pendant la campagne électorale, en attendant de voir ce qui sortirait des urnes. En outre, M. Dijsselbloem s'est opposé vendredi à la «conférence» souhaitée par la Grèce au sujet de la renégociation de sa dette, et que ne repousse pas la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. Il a fait observer que «cette conférence existe, et que c'est l'Eurogroupe».

R.E./ Agence

Blida

La gendarmerie dresse le bilan

Lors d'une conférence de presse, consacrée au bilan annuel des activités de ce Commandement régional de la Gendarmerie nationale, le chef d'état-major, le colonel Taher Meghalet a révélé une hausse des accidents de la route, en 2014, avec l'enregistrement de 8 781 accidents, ayant causé la mort de 1 193 personnes, et des blessures à 15 571 autres, avec une majorité d'accidents (soit 981) signalés au niveau des voies rapides.

Par Meriem Benchaouia

Comme chaque début d'année, la Gendarmerie nationale de Blida dresse un bilan de ses activités. Ce dernier reflète les actions menées dans la lutte et la répression de toutes formes de crimes et délits ainsi que les efforts consentis dans le domaine de la prévention. En effet, lors d'une conférence de presse, consacrée au bilan annuel des activités de ce Commandement régional de la Gendarmerie nationale, le chef d'état-major, le colonel Taher Meghalet a révélé une hausse des accidents de la route, en 2014, avec l'enregistrement de 8 781 accidents, ayant causé la mort de 1 193 personnes, et des blessures à 15 571 autres, avec une majorité d'accidents (soit 981) signalés au niveau des voies rapides. L'élément humain est cité en cause dans 91 % des accidents, suivi par les défaillances mécaniques des véhicules. Selon une étude réalisée par ce Commandement régional sur les accidents de la route, les chauffeurs âgés de 18 à 34 ans constituent la catégorie d'âge la plus irrespectueuse du



PH. DR

code de la route, alors que les accidents enregistrent un pic en saison estivale (juillet et août). Par ailleurs, pour lutter contre les accidents de la route dont le phénomène est en hausse ces dernières années, le Commandement régional a expliqué que des véhicules banalisés sont utilisés par le Commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN) de Blida. Cette expérience, fort positive, consiste en l'utilisation, par les éléments de la GN lors de leurs opérations sur le terrain, «de véhicules et de motos banalisés (ne comportant aucun signe

distinctif de ce corps constitué)», a développé le colonel Meghalet. «L'opération a été lancée, il y a deux mois, dans ces wilayas, notamment au niveau de l'auto-route Est-Ouest et des (autres) voies rapides», a-t-il assuré, signalant que l'expérience sera généralisée, dans le futur, aux wilayas de l'Est et de l'Ouest. Soulignant que le Commandement régional de la Gendarmerie de Blida dispose de véhicules de toutes marques, il a relevé que l'élément qui utilise la voiture banalisée «ne procède pas personnellement à l'arrestation du chauffeur, qui commet l'in-

fraction, mais le dénonce aux services concernés en donnant tous les détails concernant son véhicule, son immatriculation et le type de l'infraction constatée». Le colonel Meghalet a signalé le relèvement, dans le cadre de cette opération, de 331 infractions relatives à l'utilisation de la bande d'urgence, 117 concernant des manœuvres dangereuses, 38 de la circulation dans la direction interdite et 17 656 infractions relatives à l'utilisation du portable lors de la conduite. Parmi les mesures préventives prises aux fins de réduire le nombre des accidents de la route, ce responsable a cité l'intensification de la présence de ses éléments au niveau des points noirs de la circulation routière, le renforcement des centres de contrôle sur l'autoroute, l'exploitation des équipements de surveillance (radars), ainsi que la multiplication des campagnes de sensibilisation sur le sujet. Le 1^{er} Commandement régional de la Gendarmerie nationale englobe 11 wilayas : Blida, Alger, Ain Defla, Chlef, Tipasa, Djelfa, Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa et M'sila.

Meriem Benchaouia

Constantine

Un stock de sécurité de butane pour assurer les approvisionnements

Un stock de sécurité de bonbonnes de butane a été mis en réserve dans la wilaya de Constantine pour permettre l'approvisionnement des mechtas enclavées en cas de fermetures de routes, a indiqué le directeur de l'énergie, Ahmed Bouzidi. En prévision des intempéries annoncées dans cette région par des bulletins météorologiques spéciaux

(BMS), des stocks de sécurité comprenant plusieurs milliers de bonbonnes ont été constitués dans les stations-service pour permettre aux communes de «s'approvisionner dès à présent», a souligné le même responsable. La gestion de ces stocks de sécurité est confiée aux Assemblées populaires communales (APC) afin qu'elles puissent approvi-

sionner les hameaux difficiles d'accès, a ajouté ce responsable. Selon M. Bouzidi, le problème lié au gaz butane devrait prochainement être réglé «en grande partie» dès lors que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dépassera les 90% d'ici à la fin de l'année en cours dans la wilaya de Constantine.

Ali O.

Selon le wali

La liaison entre Batna et l'autoroute Est-Ouest réceptionnée fin 2015

La liaison routière entre la wilaya de Batna et l'autoroute Est-Ouest via un échangeur sur la route nationale (RN) n°3, sera achevée d'ici à la fin de l'année en cours», a indiqué à le wali, Hocine Mazouz.

La construction de cet axe conçu en double-voie, sur un linéaire de 20 km, et dont le coup d'envoi avait été donné l'année dernière par le Premier ministre, avance à un rythme que le wali, qui inspectait le chantier, a jugé «satisfaisant».

Le projet, confié à trois entreprises travaillant sous la supervision de l'Agence nationale des autoroutes (ANA), a nécessité un investissement public de 12,5 milliards de dinars, selon les explications fournies par les responsables locaux chargés

du suivi des travaux. La liaison Batna-autoroute Est-Ouest permettra aux automobilistes de rejoindre l'autoroute à proximité de la commune de Chelghoum-Laïd, (Mila) ainsi qu'à hauteur de la localité de Bir Chouhada

(Oum El Bouaghi), a-t-on encore indiqué.

Les travaux de réalisation des équipements devant compléter cette liaison routière, notamment les stations-service et les aires de repos, seront lan-

cés «dans les prochains mois», a indiqué le chef de l'exécutif local.

R.G.

Ahmed K.

Ouargla

Près de 2 680 micro-projets financés en 2014

Au moins 2 679 micro-projets ont été financés en 2014 par le biais de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès des responsables locaux de cet organisme. Quelque 2 463 de ces micro-projets ont été financés selon la formule bipartite (Agence-bénéficiaire) pour une enveloppe de

337 millions DA permettant au promoteur d'acquiescer les matières premières, a indiqué le coordinateur local de l'Angem. Ces projets sont versés notamment dans les services, les travaux publics et bâtiment (BTP), l'agriculture, et l'artisanat traditionnel, et ont créé 3 694 emplois, a précisé Lamine Saidi. Concernant la formule tripartite

(Agence-Banque-bénéficiaire), 216 projets ont été financés pour un volume de 55 millions DA et ont généré 325 emplois, a-t-il ajouté. Les dossiers sont répartis entre les services, le BTP, l'artisanat et le commerce, selon le même responsable. Plus de 1 200 projets financés par l'Angem durant l'année 2014, ont été montés par la gent féminine, a-t-

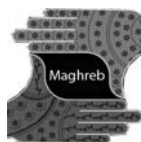
il encore fait savoir. L'Angem a lancé une campagne de sensibilisation à travers les différentes régions de la wilaya, afin de se rapprocher au mieux du citoyen et lui exposer les diverses formules de financement de projets par cet organisme d'aide à l'emploi, a signalé M. Saidi.

S.M.

Biskra

Les lauréates d'un concours des produits dérivés des dattes récompensées

LES LAURÉATES d'un concours organisé dans le cadre du projet de valorisation des produits dérivés des dattes, initié par l'association nationale «Femme et développement rural», ont été récompensées, samedi, au cours d'une cérémonie organisée à Biskra. Le premier prix du tressage de paniers a été décroché par Messaouda Chitour, de la commune de Sidi Khaled, celui de la confiture de dattes est revenu à Zoulikha Chaâbi, de Laghrouss tandis que le prix des pâtisseries traditionnelles à base de dattes a été remporté par Hadjer Saïgh, de Bordj Benazouz. Placé sous l'égide du ministère de la Jeunesse, le projet de valorisation des produits dérivés des dattes a été mené de janvier à décembre 2014, a indiqué Baya Zitoun, présidente de l'association «Femme et développement rural», précisant que le projet a porté sur l'organisation de stages de formation dans les activités de tressage de paniers, de préparation de confiture de dattes et de pâtisseries traditionnelles au profit de 73 candidates et candidats. L'objectif du projet est de valoriser les activités secondaires de transformation des dattes et d'encourager les jeunes femmes rurales à lancer de micro-projets dans leur milieu familial, a souligné M^{me} Zitoun. De son côté, Rabah Boukabous, représentant du ministère de la Jeunesse, a invité, à cette occasion, l'association organisatrice du concours à envisager de mener ce «projet pilote à impact socio-économique» dans d'autres wilayas du pays. La cérémonie qui a vu la présence de cadres et d'élus locaux, a donné lieu à la distribution de cadeaux (micro-ordinateurs, matériels de préparation de pâtisserie) ainsi que des attestations aux participantes. Une exposition des produits réalisés par les bénéficiaires de ce stage a été organisée en marge de la cérémonie.



Libye

L'ONU appelle à des «mesures contre l'impunité»

■ La secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a encouragé le Conseil de sécurité à prendre des mesures pour lutter contre l'impunité afin de protéger les civils pris dans des conflits.

Par Salim K./ APS

«Le Conseil identifie de plus en plus la protection des civils comme une tâche prioritaire dans les nombreuses opérations de maintien de la paix qu'elle a créées», a dit M^{me} Amos dans un discours lu par son adjointe, Kyung-wha Kang, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacré à ce sujet. Selon elle, malgré les développements positifs récents au sein du système onusien, la protection des civils dans les conflits armés «est devenue de plus en plus lourde avec les années», alors que l'ampleur et le degré de brutalité et de violences commises contre les civils dans les conflits armés ont continué d'augmenter. La secrétaire générale adjointe a cité les conflits en Syrie, en Irak, au Yémen, en Libye, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Nigeria, au Soudan du Sud, au Soudan et en Ukraine. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale «doivent prendre des mesures pour s'attaquer à l'impunité qui continue d'alimenter de nombreux conflits [...] Rien n'encourage davantage les auteurs de violations que de savoir qu'il ne rendront pas de comptes pour leurs crimes», a déclaré M^{me} Amos. «Nous devons aussi construire nos capacités collectives, trouver des solutions politiques aux conflits à un stade précoce, au lieu de nous débattre pour faire face aux



Ph. : DR

conséquences», a indiqué le chef de l'humanitaire des Nations unies. «Les efforts des travailleurs humanitaires et des Casques bleus ne peuvent pas se substituer à une action politique opportune et résolue pour prévenir et résoudre un conflit», a déclaré M^{me} Amos. Selon elle, les femmes doivent pleinement participer à ce processus. «Sur le terrain, nous devons être attentifs aux menaces spécifiques visant les civils et aux risques d'escalade de la violence et des violations», a-t-elle souligné.

Des hommes armés cambriolent l'ambassade de Jordanie à Tripoli

Des hommes armés non identifiés ont cambriolé samedi l'ambassade de Jordanie à Tripoli, la capitale libyenne, et enlevé un garde de sécurité, selon des sources de sécurité. «Samedi après-midi, des hommes armés non identifiés ont cambriolé l'ambassade jordanienne, dans le centre de Tripoli», a déclaré le porte-parole de la chambre des opérations de sécurité conjointes à Tripoli, Saïd Essam Al-Na'as. Il

a souligné que «les forces de sécurité sont en train d'évaluer les pertes de l'ambassade». Le porte-parole a également déclaré que les hommes armés qui avaient cambriolé l'ambassade avaient enlevé un garde de sécurité de l'ambassade et qu'ils s'étaient emparés d'un véhicule diplomatique sécurisé. L'intégralité de la représentation diplomatique jordanienne à Tripoli a quitté la Libye après que l'ambassadeur Fawaz Al-Etan a été enlevé par des milices, à Tripoli, en avril 2014.

S.K./ APS

Tunisie

Essebsi : «Restaurer les liens historiques avec le continent africain»

La Tunisie est déterminée à restaurer ses liens historiques avec le continent africain. Dans l'allocation qu'il a prononcée au sommet de l'UA, Béji Caïd Essebsi a souligné la volonté de la Tunisie de mettre son potentiel et son expérience au service d'un partenariat africain solidaire. Le président tunisien a affirmé que la Tunisie, fière de son appartenance africaine, est déterminée à reprendre sa place, restaurer son prestige et l'éclat de ses liens historiques avec les pays du continent, politiquement, économiquement et culturellement. Béji Caïd Essebsi a souligné la détermination de la Tunisie à travailler avec les pays africains afin de renforcer et

diversifier la coopération dans les différents domaines et remédier aux lacunes des années précédentes qui ont entravé la réalisation d'un partenariat réel et effectif.

Croyant en l'unité de notre destin et la capacité des peuples du continent à améliorer leur présent et leur avenir, la Tunisie, a-t-il relevé, met, aujourd'hui, son potentiel et son expérience au service d'un partenariat solidaire africain. Il a estimé que le continent africain, qui a réalisé des taux de croissance respectables au cours des dernières années, est capable de répondre aux aspirations de ses peuples au développement, à la sécurité et à la stabilité. Evoquant le terrorisme en

Afrique et la guerre contre les organisations terroristes qui, a-t-il noté, se cachent derrière la religion, Béji Caïd Essebsi a invité ses homologues à «resserrer les rangs de nos forces nationales et à nous activer régionalement et internationalement dans une approche solidaire et ferme».

«Le danger imminent guette tout le monde et aucun pays n'est à l'abri», a-t-il soutenu. Il a, dans ce sens, souligné la nécessité de poursuivre le règlement des conflits en Afrique, notamment la question libyenne, appelant à encourager les efforts pour une solution politique à la crise en Libye et à briser le cycle de la violence dans ce pays. Il a émis l'espoir

de voir les frères libyens parvenir à mettre fin à la crise par des moyens politiques et à assurer la sécurité et la stabilité dans leur pays. «La sécurité de la Libye n'est pas seulement la sécurité de la Tunisie, elle est aussi celle de toute la région», a-t-il dit.

La visite de Béji Caïd Essebsi en Ethiopie constitue le premier déplacement du chef de l'Etat à l'étranger depuis son accession à la magistrature suprême. Il est accompagné d'une délégation de haut niveau à ce 24^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui se tient sur le thème «Autonomisation de la femme et développement de l'Afrique vers l'Agenda 2063».

Mondji Tahri/ Agence

Sahara occidental Le Premier ministre salue le soutien des leaders africains

LE PREMIER ministre, représentant du président de la République, Abdelkader Taleb Oumar, a salué le soutien ferme de l'UA et des leaders africains à la lutte du peuple sahraoui pour la décolonisation du Sahara occidental. Intervenant sur les questions de paix et de sécurité en Afrique lors du 24^e Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), M. Taleb Oumar a appelé l'UA à exercer plus de pressions sur l'Etat d'occupation marocaine pour mettre fin à son intransigeance et ses obstacles contre le processus de règlement en permettant, sans plus tarder, la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, un pays membre fondateur de l'UA. Le Premier ministre a partagé les mêmes préoccupations avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui a confirmé dans son rapport l'absence de progrès vers la résolution du conflit du Sahara occidental en raison des entraves marocaines aux efforts de paix ONU-UA. Il a également averti la communauté internationale contre les tensions et risques dans la région si le conflit du Sahara occidental n'est pas résolu dans les plus brefs délais. M. Taleb Oumar a salué la commission de l'UA et l'Envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, pour ses efforts afin d'accélérer la décolonisation du Sahara occidental, la dernière colonie en Afrique. Il a condamné les violations des droits de l'homme commises contre les civils sahraouis dans les territoires occupés de la RASD et le pillage illégal des ressources naturelles sahraouies par le Maroc avec le soutien des alliés occidentaux. Le Premier ministre a également appelé à doter la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) de mécanismes pour surveiller les droits de l'homme au Sahara occidental et la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines. Il a en outre appelé l'Union africaine à condamner l'organisation du Forum de Crans Montana à la ville occupée de la RASD de Dakhla, en violation et défi à la légitimité internationale, ajoutant que l'UA doit agir rapidement afin d'arrêter l'organisation de ce forum illégal dans les territoires occupés d'un pays africain, sujet d'un processus de décolonisation inachevé. Le rapport du Conseil de paix et de sécurité de l'UA a réitéré son soutien aux efforts du SG de l'ONU et de son envoyé personnel en vue de trouver une solution au conflit du Sahara occidental garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination par le biais d'un «référendum libre et régulier» conformément aux décisions de la légalité internationale, rappelle-t-on.

F.T./ SPS



Exécution d'un second otage japonais

Tokyo «outré», la Jordanie veut sauver son pilote

■ L'apparente exécution par le groupe État islamique (EI) d'un second otage japonais enlevé en Syrie a mis hier le monde en émoi, Tokyo qualifiant d'ignoble cet acte fermement condamné par la communauté internationale, tandis qu'Amman s'est dit «déterminé à tout faire» pour sauver la vie d'un pilote jordanien aux mains des jihadistes.

Par Ali O.

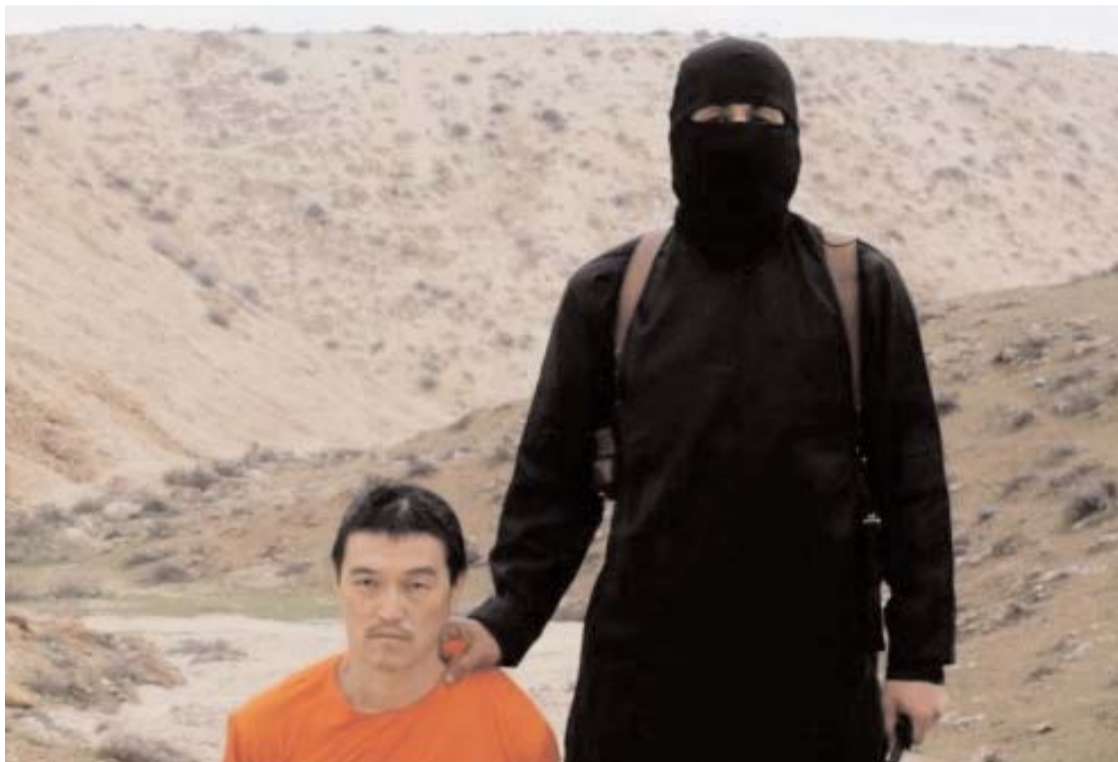
Le Japon a juré hier qu'il ne céderait pas face au terrorisme, après la diffusion d'un enregistrement attribué à l'EI annonçant la décapitation d'un deuxième ressortissant japonais.

«Nous en sommes outrés et condamnons (cet acte) avec la plus grande fermeté», a déclaré le porte-parole du gouvernement nippon, Yoshihide Suga.

Il a jugé «hautement probable» l'authenticité de la vidéo relatant l'exécution de l'homme identifié comme étant le journaliste Kenji Goto, enlevé l'automne dernier en Syrie. L'EI avait déjà annoncé il y a une semaine avoir tué un premier otage japonais, Haruna Yukawa, capturé en août en Syrie, avant que Kenji Goto n'aille à sa recherche et ne soit enlevé à son tour fin octobre ou début novembre.

«C'est un acte de terrorisme ignoble contre lequel je suis très en colère», a renchéri le Premier ministre Shinzo Abe, visiblement ému.

«Nous ne pardonnerons jamais aux terroristes», a-t-il poursuivi. «Le Japon est fermement résolu à prendre ses responsabilités en lien avec la communauté internationale pour combattre le terrorisme» et



PH. > D. R.

pour que ceux qui en sont responsables «soient traduits en justice».

«Je n'ai pas de mots pour dire la peine que la famille doit ressentir, le gouvernement a fait le maximum pour gérer cette crise, c'est très

regrettable», a reconnu le Premier ministre.

«Kenji est parti. Je ne peux trouver de mots face à cette triste mort», a réagi devant les caméras la mère de la victime, Junko Ishido.

La Jordanie a aussi «vivement» condamné l'exécution de M. Goto et a assuré «n'avoir épargné aucun effort, en coordination avec le gouvernement japonais, dans le but de lui sauver la vie». Elle s'est dit en outre «déterminée à tout faire» pour recouvrer vivant son pilote Maaz al-Kassasbeh, que l'EI a menacé d'exécuter si Amman ne libérait pas une jihadiste irakienne d'ici.

L'EI avait fixé un ultimatum qui expirait jeudi soir.

Amman s'était dit prêt à libérer la prisonnière, mais exigeait une preuve de vie de son pilote capturé en décembre après l'accident de son F-16 en Syrie, où il menait un raid sur des positions de l'EI dans le cadre de la coalition internationale dirigée par les États-Unis.

Dans la nouvelle vidéo diffusée samedi sur Twitter, on voit M. Goto en tenue orange à genoux, à côté d'un homme debout, masqué et tout de noir vêtu, avec un couteau à la main. La dernière image présente un corps sans vie.

Selon le centre de surveillance des sites islamistes SITE, le bourreau à l'accent britannique est le même que sur les précédentes vidéos de décapitation d'otages occidentaux par l'EI.

Cet homme affirme que l'exécution de Kenji Goto punit la «participation irresponsable» du Japon à la guerre de la coalition internationale contre les jihadistes.

Les réactions ont afflué dans la nuit et la matinée de hier: le président américain Barack Obama a condamné un «meurtre odieux», et le français François Hollande a fait part de son indignation et souligné que la France était «solidaire du Japon dans cette nouvelle épreuve».

Le Premier ministre britannique David Cameron a qualifié cet acte de «méprisable» et «effroyable». «C'est un rappel de plus que l'EI est l'incarnation du mal, sans égard pour la vie humaine», a-t-il jugé.

La chancelière allemande Angela Merkel a dénoncé un acte «inhumain et odieux» et a assuré le Japon de son engagement «à ses côtés pour combattre le terrorisme», et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné cet «assassinat barbare», qui «souligne la violence que beaucoup ont subi en Irak et en Syrie».

Outre les deux japonais, l'EI a revendiqué depuis la mi-août l'exécution de cinq otages occidentaux: les deux journalistes américains, James Foley et Steven Sotloff, ainsi qu'un troisième américain, l'humanitaire Peter Kassig, deux humanitaires britanniques, David Haines et Alan Henning, tous enlevés en Syrie. A. O.



Points chauds

Ennemi

Par Fouzia Mahmoudi

Les Américains dans leur rôle autoproclamé de gendarme de la planète ne manquent jamais de faire remarquer depuis quelques années le moindre dépassement de Moscou. La situation ukrainienne a d'ailleurs largement été créée par l'interventionnisme passif des Américains qui ont semble-t-il enfin trouvé là l'occasion de mettre à mal leur «allié» russe. Toutefois, le zèle américain a ses limites et notamment s'arrête aux portes d'Israël. En effet, malgré des «protestations» proférées de temps à autre par la Maison-Blanche et par John Kerry concernant la colonisation israélienne, aucune véritable mesure n'est jamais prise pour interpellier plus sérieusement leurs alliés hébreux. L'on peut se demander donc pourquoi les Américains se montrent si entreprenants lorsqu'il s'agit de condamner la Russie, qui s'est toujours de son côté défendue de toute ingérence en Ukraine, alors qu'ils sont incapables de faire entendre raison et de prendre des mesures à l'encontre de l'État israélien qui ne cesse de violer le droit international en continuant sa politique de colonisation pourtant condamnée par les instances internationales et considérée comme illégale par Washington. Ainsi, au vu de l'inertie de l'Occident face à ses incessants dépassements, Israël vient d'annoncer la construction de 450 nouveaux logements pour des colons en Cisjordanie occupée. Les autorités israéliennes ont publié vendredi les appels d'offres pour l'extension de colonies déjà existantes en quatre points de la Cisjordanie occupée, a affirmé Daniel Seidemann, chef de l'observatoire anticolonisation Terrestrial Jerusalem. «On ouvre les écluses de la colonisation!» a-t-il déploré, en s'inquiétant de possibles nouvelles annonces de colonies dans le contexte électoral précédant les législatives israéliennes anticipées du 17 mars. «Il s'agit d'un crime de guerre qui devrait pousser la Cour pénale internationale à se saisir de la question des colonies», a réagi Wassel Abou Youssef, un des dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Ces appels d'offres sont lancés dans un climat de vives tensions entre Israéliens et Palestiniens, qui, exaspérés, viennent de demander leur adhésion à la Cour pénale internationale, censée leur permettre de poursuivre les dirigeants israéliens pour crimes de guerre. Mais se sera sans doute impossible dans un premier temps tant les États-Unis semblent encore une fois prêts à tout pour soutenir les Israéliens, le porte-parole du Département américain d'Etat Jeff Rathke a qualifié d'«ironie tragique (le fait) qu'Israël, qui a fait face à des milliers de roquettes terroristes tirées contre ses habitants et leurs quartiers, soit maintenant l'objet d'un examen de la part de la CPI». Jeff Rathke oublie néanmoins que ces tirs de roquettes aussi répréhensibles soient-ils n'ont quasiment jamais occasionné de victimes et surtout ne sont qu'une plaisanterie comparée aux assauts guerriers et meurtriers que mènent tous les deux ans Israël contre la Bande de Gaza occasionnant là des milliers de morts parmi les civils palestiniens. F. M.

Ukraine

Le processus de paix «en danger»

L'échec des pourparlers de paix entre Kiev et les séparatistes prorusses à Minsk laisse craindre l'intensification des combats meurtriers dans l'est de l'Ukraine où dix-neuf personnes ont péri en 24 heures. «Le processus de paix est en danger», a écrit hier le conseiller diplomatique de la présidence ukrainienne Valeri Tchaly sur sa page Facebook. Alors que les bilans de morts atteignent des nombres à deux chiffres depuis plusieurs jours – treize soldats et six civils au cours des dernières 24 heures – les pourparlers de paix samedi n'ont débouché sur aucun accord de cessez-le-feu qu'espéraient tant les médiateurs internationaux. L'OSCE qui participe à ces pourparlers, de même que la Russie, a accusé hier les rebelles de vouloir réviser les accords de paix signés dans la capitale biélorusse en septembre et reconnus par la communauté internationale comme la base du règlement. Les émissaires rebelles «n'étaient pas prêts à discuter de la mise en œuvre d'un cessez-le-feu et du retrait des armes lourdes. A la place ils ont appelé à la révision» des accords de septembre, a déploré l'OSCE dans un communiqué. Avant le début de la rencontre à Minsk, l'OSCE avait dit espérer la signature d'un «accord de cessez-

le-feu contraignant». L'ex-président ukrainien Léonid Kouchma a également accusé dès samedi soir les séparatistes de saper le processus de paix en «refusant de discuter des mesures pour un cessez-le-feu immédiat». L'émissaire de la république autoproclamée de Donetsk Denis Pouchiline a pour sa part reproché à Kiev samedi d'«insister sur la ligne de partage établie en septembre» alors que les séparatistes ont considérablement gagné du terrain depuis. Plus tôt, les séparatistes avaient menacé, en cas d'échec des négociations, d'élargir leur offensive «jusqu'à la libération totale des régions de Donetsk et de Lougansk», dont une grande partie est toujours contrôlée par le gouvernement de Kiev. La Russie a réagi avec prudence. «Il est trop tôt pour apprécier le résultat de ces pourparlers», a déclaré le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov à l'agence Interfax. Accusée d'armer la rébellion dans l'est de l'Ukraine et d'y avoir déployé des troupes, la Russie dément toute implication dans le conflit qui a fait plus de 5 000 morts en neuf mois. Sur le terrain, au moins six civils ont été tués au cours des dernières 24 heures dans l'est de l'Ukraine, selon des bilans établis par Kiev et les autorités rebelles. Le gouverneur loyal à

Kiev de la région de Lougansk, Guennadi Moskal, a fait état hier de la mort de trois civils dans différentes villes situées sur la ligne de front de sa région. Deux soldats ukrainiens ont en outre été tués par des tirs d'artillerie à Chtchastia, une ville située à 20 kilomètres au nord de la capitale rebelle de Lougansk, selon la même source. A Donetsk, fief des séparatistes, trois civils ont été tués et 19 blessés dans la nuit de samedi à hier, ont annoncé les autorités rebelles. Un journaliste de l'AFP a pu constater de nombreuses traces de tirs d'artillerie à Makiïvka, une ville des faubourgs est de Donetsk où une femme a été tuée et son mari blessée, selon un témoin. L'armée ukrainienne a en outre fait état de violents bombardements contre ses positions tout le long de la ligne de front. Des combats de plus en plus violents opposent l'armée ukrainienne et les rebelles prorusses autour de Debaltseve, une ville stratégique sur la route reliant les deux capitales séparatistes de Donetsk et de Lougansk. Un millier de personnes ont été évacuées ces derniers jours de Debaltseve, une ville de 25 000 habitants qui est, selon le chef de la police régionale, «privée d'électricité, d'eau, de chauffage et de communications».



Exposition collective de photographies

«Chawari3», un œil sur les rues algériennes

■ Des photos des différentes villes algériennes sont exposées depuis samedi à «La Baignoire», un espace culturel inédit situé dans les locaux d'une entreprise privée du centre d'Alger. Cette exposition qui se poursuit jusqu'à la fin du mois de février courant regroupe les œuvres de dix jeunes photographes des différentes régions du pays.

Par Abbla Selles

L'exposition collective «CHAWARI3» (rues), regroupant les œuvres de dix jeunes photographes de différentes régions d'Algérie, a été inaugurée samedi à «La Baignoire», un espace culturel inédit situé dans les locaux d'une entreprise privée du centre d'Alger.

Agés entre 20 et 30 ans, ces artistes, majoritairement amateurs et dont la réputation s'est d'abord faite grâce aux réseaux sociaux, explorent les territoires urbains de plusieurs villes algériennes, à raison de dix clichés par photographe, représentant des scènes de vies, des paysages ou encore des portraits.

En couleur ou en noir et blanc, cherchant à capter l'émotion des

sujets ou à susciter une réflexion chez les visiteurs par différents effets techniques, ces photographies proposent une diversité de regards sur la société algérienne et sur l'interaction des citadins avec leur environnement.

Parmi les photographies les plus remarquées de cette exposition – dont le vernissage a attiré un nombre important de visiteurs – la série «Vitrines» de l'Algérois Youcef Krache qui saisit les moments d'attente des usagers des transports en commun de la capitale.

Figés dans différentes postures derrière les vitres des bus, ces hommes, ces femmes et ces enfants, deviennent comme «des sculptures» sous l'objectif du photographe qui explique avoir voulu immortaliser ces «moments particuliers et interminables» d'at-



PH. : DR

tente que subissent ces Algérois, en travaillant également sur le reflet des visages.

Avec un intérêt semblable pour les sujets qu'il photographie, Malek Bellahsene de Béjaïa propose, de son côté, une médi-

tation sur la «solitude» humaine à travers des clichés réalisés à Alger, Blida, Ouargla et dans sa ville natale. Plus étranges et oniriques, les photographies en couleur de Sonia Merabet (26 ans) jouent sur les contrastes formés

par le ciel nocturne et étoilé de Djanet (Sud) qu'elle a photographié à partir d'une terrasse.

Intitulée «Extraterrestre» cette série de clichés qui renvoie à l'univers des films de science-fiction, propose de suivre le déplacement du reflet de la pleine lune sur les murs, donnant un effet irréel et inquiétant aux paysages.

D'autres artistes ont choisi d'évoquer des lieux particuliers de la capitale algérienne, à l'exemple de Mehdi Boubkeur et sa série consacrée au sinistre «Pont des suicidés» dans le quartier du Telemly ou encore de Redouane Chaïb, parti à la rencontre de gens qui fréquentent la plage populaire «Kaâ Essour» (littéralement le fond du rempart) à Alger. **A.S.**

Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou

Lancement des prix Rouiched et Fatiha Berber

Le directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ould Ali El Hadi, a annoncé samedi le lancement de deux nouveaux prix en hommage à deux grandes figures artistiques algériennes, les regrettés Rouiched et Fatiha Berber.

Le prix Rouiched récompensera les meilleures œuvres théâtrales dans le genre tragi-comique, alors que le prix Fatiha Berber viendra couronner la meilleure interprétation féminine dans le quatrième art, a expliqué M. Ould Ali lors de la cérémonie de l'hommage rendu aux deux comédiens de grands talents.

Devant les familles des deux artistes disparus, la famille artistique locale et des élus

locaux, présents au théâtre régional Kateb-Yacine organisateur de l'hommage, le directeur de la culture a rappelé le parcours et l'œuvre de ces deux ténors des planches connus pour leur talent, leur sensibilité qui leur ont permis de porter au firmament des arts, l'hommage a été marqué par une projection vidéo sur le parcours de Rouiched et de Fatiha Berber suivi de témoignages sur ces deux artistes, le tout clôturé par un monologue intitulé «Le dernier des candidats» de Kamel Bouakaz.

Rouiched, de son vrai nom Ahmed Ayad (1921-1999), plus connu pour son parcours dans le cinéma zen a brillé dans des films cultes dont «l'Opium et le Bâton», «Hassan

Terro», «Hassan Niya» et «Hassan Taxi», a également marqué le quatrième art par ses sketches à la radio, et les rôles qu'il avait campés dans les troupes de Mahiedine Bachtarzi et Mohamed Ghazi.

Fatiha Berber (1945-2015), présidente de l'association «Les amis de Rouiched», a eu un parcours théâtral très riche et s'est distinguée dans plusieurs œuvres dont «Les concierges», «Les femmes savantes», «La maison de Bernada Alba» et «Ammar Bouzouar». Elle a également interprété des rôles dans le cinéma, notamment dans «Hassan taxi» aux côtés de Rouiched, «Faits divers» et «El Badhra» (la graine). **L.B.**

Constantine capitale de la culture arabe

Les projets de réhabilitation des routes livrés «fin mars»

Les projets de réhabilitation du réseau routier, lancés dans le cadre des préparatifs de l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», seront livrés «avant fin mars prochain», a-t-on appris samedi auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service de l'entretien à la DTP, Brahim Lakroun, a cité, dans ce contexte, le doublement de la route nationale (RN) n° 5 entre la sortie ouest de Constantine et Ain Smara, sur 8 km, le renforcement de la RN 79 entre la cité Djenane Ezzitoun et l'aéroport international

Mohamed-Boudiaf (6 km) et la modernisation de l'axe reliant la RN 27 à la cité El Menia (8 km).

L'opération de remise en état des routes, confiée à trois entreprises publiques spécialisées et à plusieurs entreprises locales, a également consisté à moderniser la RN 3 entre Bab El Kantara,

au centre de Constantine, et la localité de Hamma-Bouziiane, sur 12 km, a encore indiqué ce responsable, précisant que ce «programme spécial» a nécessité un investissement public de 3,9 milliards de dinars. **F.H.**

Théâtre d'Oran

Enfance, humour et tragédie à l'affiche

Enfance, humour et tragédie sont au menu du programme d'activités concocté pour le mois de février par la direction du théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO), indique samedi cet établissement culturel dans un communiqué.

Plusieurs spectacles pour jeune public sont prévus dans ce cadre durant les journées ou après-midi libres des élèves, parmi lesquels des pièces à succès comme «El Assad oua el hattaba» de Mourad Senouci, «Ma assghara minni» de Safia Cheggag, «Ennahla» de Houari Abdelkhalek.

Les enfants pourront encore découvrir deux autres œuvres à portée pédagogique et ludique, intitulées «Intissar chajara» de Wahiba Mahmoudi et «Denbou men ana» de Samir Benalla.

La protection de l'environnement, l'amitié, la solidarité, la non-violence et autres notions de civisme constituent les thématiques centrales des représentations destinées au jeune public, soulignent les responsables du service de programmation du TRO. Le public adulte aura droit, quant à lui, à la générale d'une nouvelle prestation col-

lective, dirigée par Mohamed Mihoubi dans le cadre d'un stage de formation qu'il a animé dernièrement au profit de jeunes talents.

La nouvelle création sera jouée le 6 février prochain, a-t-on précisé, rappelant que 25 jeunes ont répondu à l'invitation lancée par le théâtre technologique d'Oran (TTO) que dirige Mihoubi pour le compte de l'association culturelle «El-Amel» basée au centre culturel M'barek el-Mili, au centre-ville d'Oran. **M.K.**

Rendez-vous culturels

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Auditorium de la Radio Algérienne

Mardi 3 et jeudi 5 février à 19h :

Concert de musique classique. Christian Leotta interprète Ludwig van Beethoven. Entré sur invitation à récupérer à l'Institut culturel italien d'Alger ou à l'auditorium de la Radio algérienne.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 7 février : Exposition de peinture de l'artiste Abderrahmane Azougli.

Institut français d'Alger

Jeudi 5 février à 19h30 : Concert du groupe Mother

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Samedi 7 février à 19h : Concert du groupe Mother

Café littéraire de Béjaïa

Samedi 7 février à 14h : Le café littéraire de Béjaïa organise une rencontre avec les poètes Sabine Challal, Saeeda Otmane Tolba et Lazhari Labter, au Théâtre régional de Béjaïa.

Coup-franc direct



L'Afrique ne changera pas

Par Anouar M.

Longtemps critiqué, l'arbitrage africain a encore une fois fait des siennes. Lors du match entre le pays hôte et la Tunisie, l'«aide précieuse» de l'homme en noir, qui a offert un penalty à l'équipe locale, lui a permis de croire en la qualification et se remettre dans la course. Il faut dire que cela n'est pas bizarre et qu'il était même attendu vu que le président de la CAF, Hayatou, a déclaré que la Guinée équatoriale a sauvé l'Afrique en acceptant d'abriter cette compétition alors que personne n'en voulait. Il est donc logique qu'il leur donne un coup de pouce pour tenter d'aller le plus loin possible et pourquoi pas en finale. Tout est possible avec ce président qui n'a en vue que ses intérêts personnels et non ceux de l'Afrique étant donné que ce qui l'intéresse le plus est que les sponsors ne se retirent pas de la Coupe d'Afrique pour continuer à se sucrer sur le dos de tous les Africains. Sinon comment expliquer le fait qu'il ne veuille pas se retirer de la présidence de la CAF et, même plus, tue toute «rébellion» en interdisant à toute personne de vouloir s'opposer à lui. Décidément, rien ne changera en Afrique et l'arbitrage restera ce point noir qui hantera le continent qui ne veut pas regarder la vérité en face.

A. M.

Super coupe d'Afrique/ ES Sétif - Al Ahly Les Egyptiens le 19 février en Algérie

La délégation de la formation égyptienne d'Al Ahly est attendue le 19 février prochain en prévision du match de la Super coupe d'Afrique de football contre l'ES Sétif, prévu le 21 février au stade Mustapha-Tchaker (Blida), a indiqué samedi le club cairote de première division.

La Super coupe d'Afrique oppose chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) et le détenteur de la Coupe de Confédération (Al Ahly). D'autre part, le buteur d'Al Ahly, Mohamed Naji Gedou, de retour d'Allemagne où il a subi une opération chirurgicale au genou, est forfait pour la Super coupe d'Afrique, selon le médecin du club Khaled Mahmoud.

«Gedou aura besoin entre trois et six semaines de rééducation pour reprendre l'entraînement collectif avec le groupe. Sa participation à la Super coupe d'Afrique est exclue», a



précise Khaled Mahmoud au site officiel d'Al Ahly. En revanche, son coéquipier Walid Sulaiman, annoncé incertain à cause d'une blessure au genou, sera finalement opérationnel.

Selon le médecin du club, l'examen effectué par le joueur est rassurant et il devrait reprendre la compétition mardi prochain à l'occasion du match du championnat d'Egypte contre Enppi.

Boxe/ AIBA pro boxing (4^e journée) Victoires de Bouloudinat et Chadi, Flissi battu



Les boxeurs algériens, Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Abdelkader Chadi (64 kg) ont remporté une nouvelle victoire pour le compte de la 4^e journée de l'APB (AIBA pro boxing), disputée vendredi soir, alors que Mohamed Flissi (52 kg) a été battu par KO par le champion olympique kazakh Ilyas Suleimenov. Bouloudinat a battu, à Catania en Italie, l'Ukrainien Roman Golovashchenko (3-0), soit la deuxième victoire de l'Algérien qui continue à réaliser de bons résultats lors de cette compétition professionnelle. De son côté, Abdelkader Chadi (64 kg), champion d'Afrique en titre et capitaine de la sélection algérienne, a battu à Novosibirsk en Russie, le Mexicain Romero Marin Juan Pablo (3-0). Quant à Flissi, vice-champion du monde d'Almaty et champion d'Afrique en titre, est une nouvelle fois tombé, à Novosibirsk, face au champion olympique de la catégorie (52kg), le Kazakh Ilyas Suleimenov. Le boxeur algérien n'a finalement tenu qu'un seul round face à la force de frappe du Kazakh qui a eu le dernier mot à la 37^e du 2^e round, par un KO technique. L'Algérie est présente dans cette compétition qui a débuté le 3 octobre dernier et qui se tient dans différentes villes du monde, avec trois de ses meilleurs boxeurs : Flissi (52 kg), Chadi (64 kg) et Bouloudinat (91 kg). Quant à Newfel Ouatah (+91 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg), ils ont déclaré forfait pour ce rendez-vous en raison d'une blessure.

Quarts de finale de la CAN/Lésée par l'arbitrage La Tunisie crie à l'injustice, la RDC passe

La Tunisie a crié à l'injustice après son élimination des quarts de finale de la CAN 2015 après que l'arbitre de la rencontre a fait des siennes en aidant le pays organisateur du tournoi africain, la Guinée équatoriale.

Par Anouar M.

Le pays hôte a bénéficié d'un penalty très généreux qui lui a permis de rester dans le match dans les arrêts de jeu du temps réglementaire. L'entraîneur de la Tunisie, Georges Leekens, avait senti le coup venir. Le technicien avait spontanément avancé qu'il faisait «confiance à l'arbitrage», mais aussi qu'il serait suivi «à la loupe», avant le quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre la Guinée équatoriale. Il faut dire que le pays hôte avait déjà bénéficié d'un penalty généreux au tour précédent face au Gabon. Cette mise en garde à peine camouflée n'a pas suffi, et c'est bien une décision de l'arbitre de la rencontre, Rajindraparsad Seechurn, qui a fait basculer le match, finalement gagné par la Guinée équatoriale (2-1).

La Tunisie, dominatrice mais qui n'avait pas réussi à se créer beaucoup d'occasions jusque-là, a logiquement ouvert le score par Akaichi (70'), qui a manqué de peu le doublé dans la foulée (78'), et semblait se



La Guinée-Equatoriale a eu un cadeau de l'Afrique

diriger tout droit vers les demi-finales. Mais dans les arrêts de jeu du match, l'arbitre a sifflé un penalty très sévère pour une faute peu évidente du défenseur Mathlouthi (90+1), transformé par Balboa.

L'ailier d'Estoril, un des deux seuls joueurs équato-guinéens à évoluer à un haut niveau, a donné l'avantage aux siens lors des prolongations sur un but cette fois incontestable, un magnifique coup franc dans la lucarne (102'). Les Tunisiens, rendus très tendus par les nombreuses fautes sifflées à leur encontre, n'ont jamais réussi à revenir malgré quelques occasions comme une tête de Sassi (117').

Pour sa deuxième participation, la Guinée équatoriale se qualifie de manière inespérée pour les demi-finales, où elle rencontrera le vainqueur de Ghana-Guinée. Le match

s'est terminé dans la confusion la plus totale : l'arbitre a dû se faire escorter pour rejoindre le vestiaire et ne pas se faire frapper par les joueurs tunisiens, dont certains l'ont été par les forces de sécurité locales.

Pour sa part, la RD Congo a validé son billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique de Nations CAN-2015 de football grâce à sa victoire contre le Congo 4 à 2 (mi-temps: 0-0) en quarts de finale samedi à Bata.

Menés à la marque (2-0), la RD Congo a réussi à renverser la vapeur en fin de partie grâce à des buts de Mbokani (65', et 90'+1), Bokila (75') et Kimwaki (81'). Les buts du Congo ont été inscrits par Dore (55') et Bifouma (62').

En demi-finale prévue mercredi prochain à Bata, la RD Congo affrontera le vainqueur de Côte d'Ivoire-Algérie.

A. M.

Ligue 1 Mobilis (18^e journée)

Le MOB et l'ESS accrochés, l'USMH sur le podium

Le leader, le MO Béjaïa, et son dauphin l'ES Sétif ont été contraints au partage des points respectivement par l'ASO Chlef (0-0) et le MC El Eulma (1-1) lors de la 18^e journée du championnat de L1 Mobilis de football, disputée vendredi et samedi, et marquée par la bonne opération de l'USMH qui remonte sur le podium grâce à son succès contre le CSC (1-0). Le MO Béjaïa n'a pas profité du faux pas de son poursuivant direct l'ES Sétif qui jouait une heure avant face au MC El Eulma (1-1), en concédant le nul sur sa pelouse devant l'ASO Chlef (0-0). Les hommes de AEK Amrani qui restaient sur une victoire en toute fin de partie contre la JS Saoura (1-0) la semaine dernière, ont été incapables de trouver la faille dans la défense des Chélifiens. C'est le second nul de suite du MOB sur sa pelouse après celui concédé devant le NAHD (0-0) et le onzième point gâché à domicile pour les Crabes. En dépit de ce semi-échec, les partenaires de Mansouri conservent leur point d'avance sur le second l'ES Sétif qui a été accroché par le MC El Eulma (1-1) dans le derby de l'est. Les Sétifiens ont pourtant bien entamé la partie en ouvrant le score par Belameiri dès la 13^e min, mais c'était sans compter sur l'abnégation des hommes de Ait Djoudi lesquels ont égalisé par l'artilleur du club Derrardja, auteur de son 11^e but de la saison. La meilleure opération de la journée a été réalisée par l'USM El

Harrach qui se hisse à la troisième place à quatre longueurs du leader. Les Harrachis ont ainsi mis fin à la série de trois défaites de suite en disposant à l'arraché du CSC grâce à l'opportunisme de Med Amine Abeid, auteur de l'unique but de la partie et le 9^e de la saison. Le MC Oran a essuyé, pour sa part, sa première défaite depuis plusieurs semaines en s'inclinant en déplacement contre le RC Arbaa sur une réalisation de Mokdad dans le dernier quart d'heure. Avec cette défaite, le MCO recule à la quatrième place en compagnie de l'autre équipe d'Oran, l'ASMO qui a disposé de la JS Saoura (1-0) sur une réalisation de Belkabilia. La journée a été également marquée par la nouvelle défaite de l'USM Alger face au CR Belouizdad (2-1) dans le derby de la capitale. Les Usmistes qui traversent une mauvaise passe depuis l'entame de la phase retour, dégringolent à la sixième place en compagnie du CSC, battu par l'USMH et le RCA vainqueur du MCO. De son côté, la JSK a été piégée dans le temps additionnel par l'USM Bel-Abbès sur un but de Ogbi (90+2). Une troisième défaite des Canaris au stade 20-Août qui confirme la saison difficile des Kabyles. En revanche, l'USMBA signe sa première victoire sous la direction du nouvel entraîneur Boualem Charef après deux défaites de suite. Dans le bas du classement, le MC Alger poursuit son opération sauvetage en battant le NAHD (1-0) grâce à un coup franc

du spécialiste Hachoud cinq minutes avant la pause. C'est le second succès pour les protégés de Arthur Jorge en trois matchs contre un nul lors de la phase retour. En dépit de cette victoire, le MCA reste scotché à la dernière place en compagnie de l'ASO Chlef avec 18 points, devancé par le NAHD (20 points). La lutte pour le maintien s'annonce donc acharnée et concerne pas moins de huit clubs.

Résultats et classement :

CRB-USMA	2-1		
RCA- MCO	1-0		
USMH- CSC	1-0		
ESS-MCEE	1-1		
MCA- NAHD	1-0		
MOB-ASO	0-0		
ASMO-JSS	1-0		
JSK-USMBA	0-1		
		Pts	J
1 . MO Béjaïa	32	18	
2 . ES Sétif	31	18	
3 . USMH	28	18	
4 . MC Oran	27	18	
- . ASM Oran	27	18	
6 . USM Alger	26	18	
- . CS Constantine	26	18	
- . RC Arbaâ	26	18	
9 . CRBelouizdad	25	18	
10 . JS Kabylie	22	18	
- . USM Bel-Abbes	22	18	
12 . JS Saoura	21	18	
- . MC El-Eulma	21	18	
14 . NA H. Dey	20	18	
15 . ASO Chlef	18	18	
- . MC Alger	18	18	

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Après un blocage de plusieurs mois à l'université de Béjaïa

Vers un dénouement de la crise

LA CRISE qui secoue l'université de Béjaïa depuis le mois de novembre dernier à cause, principalement, de l'affaire des 140 étudiants sur les 600 exclus, se dirige vers un dénouement certain. On s'attend à la reprise des cours et du travail dès ce matin. La Coordination locale des étudiants (CLE) qui regroupe les comités des cités U, les associations estudiantines, les comités des étudiants externes, etc., a tenu hier une assemblée générale qui a duré plusieurs heures. D'ailleurs, celle-ci n'est pas close au moment où nous mettons sous presse. Cette assemblée est intervenue après la réunion qui a eu lieu jeudi dernier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et qui avait regroupé une délégation des étudiants exclus, la CLE, des enseignants, des responsables de l'université et ceux du ministère de tutelle. L'assemblée générale des étudiants s'est penchée hier sur les propositions faites par les représentants du ministère de tutelle, à savoir «la réintégration» comme décidée par l'université de «23 étudiants» à Béjaïa après étude de leurs recours, «la réintégration des 117 autres étudiants» ayant déposé un recours «dans les universités de leur choix avec une inscription durant cette année ou le début de l'année prochaine», nous expliquait hier Tarek, membre de la CLE. Il y a lieu de rappeler que cette proposition avait été faite par un collectif d'enseignants affilié à plusieurs syndicats dont le Cnes, le

Snapap, etc. au départ avant que l'administration et le conseil pédagogique ne suivent avec la même décision. Seulement, le collectif en question avait estimé qu'il était préférable de réintégrer les 117 étudiants exclus à l'université de Béjaïa dans le cas où ils n'accepteront pas la proposition en question. Un appel a été lancé par ce collectif pour «la réhabilitation des instances pédagogiques et scientifiques dans leurs prérogatives». Notre interlocuteur dira que la majorité des étudiants, notamment les exclus, sont séduits par cette proposition et donc l'assemblée devait suspendre le blocage des campus qui étaient hier encore paralysés. Boualem Saïdani, recteur de l'université de Béjaïa, était intervenu hier pour confirmer la réintégration des 23 étudiants et l'affection des 117 autres vers d'autres universités du pays, comme il a rappelé avoir reçu les représentants des étudiants. Le collectif avait souligné sa «disponibilité et s'est dit engagé à fournir les efforts nécessaires pour rattraper le retard», comme il a plaidé pour l'élaboration d'«un bilan du LMD après plus de dix ans de sa mise en application et une gestion démocratique de l'université par l'élection de tous les responsables par leurs pairs, à tous les niveaux». Ce qui donnera, soulignent-ils, «plus de légitimité aux décisions émanant des instances dirigeantes de l'université», une condition sine qua non, selon eux, d'«instaurer un climat serein à l'université».

Hocine Cherfa

Tizi Ouzou

Un ancien garde forestier victime de l'explosion d'une bombe

UN ANCIEN garde forestier a eu la jambe amputée et l'autre fracturée après avoir été victime de l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale survenue samedi en fin d'après-midi, au village Boumansour dans la commune de Yakouren (42 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources sécuritaires. Selon les indications fournies par nos sources, il était près de 18h30 quand la déflagration s'est produite. La victime H.Ali (62 ans) a été évacuée par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital d'Azagga.

L'enfant emporté par l'Oued Boubhir a été repêché

Les éléments de la Protection civile ont repêché, hier, le corps sans vie du petit enfant Z.Yacine (14 ans), emporté samedi matin par les crues de l'Oued Boubhir, dans la commune Illoula Oumalou (50 km au sud-est du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou), avons-nous appris auprès de sources sécuritaires. Le repêchage du corps de la victime localisé au lieu-dit Tigtarth de Boubhir, 3 à 5 km du lieu de sa chute avant-hier samedi, n'a été

effectué que peu avant 13 heures par les éléments de la Protection civile qui ont éprouvé d'énormes difficultés faute de moyens mais aussi en raison des conditions météorologiques difficiles et de la forte crue de l'oued. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue du CHU de Tizi Ouzou pour autopsie. Pour rappel, Z.Yacine avait tenté, samedi matin, de traverser en compagnie de sa tante ce fleuve en crue pour rallier son village Toukache (commune voisine d'Ait Yahia). La tante de l'enfant avait été rejetée saine et sauve par l'oued, alors que le petit Yacine avait été emporté par les eaux. Immédiatement après l'annonce de cette malheureuse disparition, des habitants des deux villages traversés par cet oued et des éléments de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale avaient lancé des recherches durant toute la journée d'avant-hier samedi mais sans résultats. Ce n'est qu'hier aux environs de 10 heures que le corps de la victime a été repéré puis repêché sans vie du même cours d'eau.

Hamid M.

CAN 2015 LA CÔTE D'IVOIRE CROISE L'ALGÉRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

CAN 2015/Algérie 1-Côte d'Ivoire 3

La fin d'un rêve

■ L'équipe nationale algérienne a été défaite, hier, à Malabu par la sélection ivoirienne sur le score de 3 à 1, se faisant éliminer donc des quarts de finale de la CAN 2015 de la Guinée équatoriale. Le début a été pour les Verts qui avaient exercé une grosse pression sur le camp ivoirien.



Par Anouar M.

Ainsi, et à la 8', Brahimi tente une incursion et se débarrasse de quelques défenseurs avant de faire un centre en retrait pour Soudani qui bute sur le portier ivoirien Gbouhouo qui s'interpose et capte le cuir. Les Ivoiriens procéderont, ensuite par contres pour tenter de trouver la faille. La première occasion des Eléphants sera à la 13', avec une accélération de Gervinho qui effectue un passe pour Boney dont le tir ne sera pas cadré. A la 17', Gradel se trouve à l'approche des 18m mais sa frappe passe hors cadre. Les Verts reviendront dans le match avec une occasion sur un coup de pied arrêté botté par Taïder, le cuire est récupéré par Mahrez mais le tir de ce dernier passera au-dessus. Les Fennecs vivront, ensuite, des moments très difficiles avec un retour en force des Ivoiriens. Il y a, d'abord, un coup-franc de Gradel à la 22' et une reprise d'Aurielet qui trouve le poteau. A la 25', la Côte d'Ivoire trouve la faille avec un but inscrit de la tête par Winfred Boney

après un centre d'Alain Gradel. Ce but fera mal aux Algériens qui seront déstabilisés et trouveront du mal à refaire surface surtout que les Ivoiriens étaient bien placés. La dernière occasion sera à la 45' avec ce coup-franc puissant de Ghoulam qui passera à quelques centimètres de la cage du gardien des Eléphants. La pause-citron sera sifflée donc en faveur des Ivoiriens sur ce but de Boney qui a complètement assommé les Algériens.

En seconde période, les Algériens seront plus adroits, et réussiront à égaliser à la 50', grâce à Hilal Soudani qui s'est trouvé au bon endroit et a battu le portier Gbouhouo après une passe en retrait de Riadh Mahrez. Un contre rapide est ensuite mené à la 58' par Feghouli qui s'incruste et tire mais le gardien ivoirien la reprend. A la 65', les Verts auront une autre grosse occasion avec une échappée de Feghouli sur la droite qui remet dans l'axe, mais Brahimi et ensuite Soudani ne trouvent pas les filets. Et alors qu'on attendait un second but des Verts se sont plutôt les Eléphants qui réussissent à cor-

ser la mise à la 68' avec un but de la tête de Boney qui signe un doublé après un coup-franc de Yaya Touré, le sociétaire du club anglais de Manchester City. Voulant jouer le tout pour le tout, le coach de la sélection nationale, Christian Gourcuff abattra ses cartes et incorporera Slimani et Belfodil. Le buteur du club portugais de Sporting Lisbonne se créera quelques occasions mais sans danger. A la 85', Ghoulam bote un coup-franc et le gardien détourne en corner. Les Verts ont jeté toutes leurs forces dans la bataille et ont complètement assiégé les bois des Ivoiriens mais sans résultat. Ce sont plutôt les Ivoiriens qui ajouteront un troisième but à la 94' après un contre rapide conclu par Gervinho. Les Verts sortent sans gloire de ce tournoi en Guinée équatoriale alors que tout le monde les donnaient comme favoris en puissance pour le sacre finale. Grosse déception chez les joueurs qui s'en sont pris à l'arbitre accusé d'avoir trop laissé faire le jeu brutal des Ivoiriens.

A. M.